

Cher(e) Ami(e),

Notre prochaine Assemblée générale aura lieu le **mardi 22 septembre** à 14h30 à **Blainville sur Mer (Manche)** au village de vacances VTF « **Le Sénéquet** ». La participation à l'assemblée elle-même est gratuite. Cependant comme à l'accoutumée, il est prévu, pour celles et ceux qui le désirent, un séjour touristique dont le coût est le suivant :

**COÛT DU SEJOUR AAM HORS TRANSPORT du domicile au lieu de l'AG (1)**

Coût par personne	En chambre double	Acompte par personne	En chambre seule (sup 15€/j)	Acompte
<b>Séjour N°1 (séjour court).</b> Du mardi 22 septembre repas du midi au vendredi 25 septembre petit déjeuner.	<b>320€</b>	<b>110€</b>	<b>365€</b>	<b>120€</b>
<b>Séjour N°2 (séjour long).</b> Du mardi 22 septembre repas du midi au samedi 26 septembre petit déjeuner.	<b>410€</b>	<b>140€</b>	<b>470€</b>	<b>160€</b>
<b>Séjour N°3 (AG seule).</b> Du mardi 22 septembre repas du midi au mercredi 23 septembre petit déjeuner	<b>75€</b>	<b>25€</b>	<b>90€</b>	<b>30€</b>
<b>N°4 Option Arrivée la veille de l'AG :</b> Du lundi 21 septembre, arrivée en fin d'après-midi+ repas du soir + petit déjeuner du 22.	<b>55€</b>	<b>15€</b>	<b>70€</b>	<b>20€</b>

Nous vous demandons, **avant le 27 mars 2020**, le versement d'un acompte lié au séjour choisi par personne (ex. : 2 personnes en séjour numéro 2 en chambre double 2x140 = 280€, dont l'encaissement sera fait fin avril).

Bien amicalement,  
 Pour le Comité loisirs AAM,  
 MC Bigot mail : [marie-claude.bigot@orange.fr](mailto:marie-claude.bigot@orange.fr) tél : 02 37 31 59 12

(1) Les tarifs retenus concernent un groupe de 40 participants. Les tarifs définitifs, qui seront très proches des valeurs ci-dessus, vous seront indiqués lors de l'envoi de l'appel du solde fin juin prochain pour un versement final avant le 10 juillet.

  	
Adresse : Rue de la vieille digue 50560 BLAINVILLE SUR MER <a href="mailto:vtfblainville@vtf-vacances.com">vtfblainville@vtf-vacances.com</a>	Localisation : 80km de Cherbourg et du Mont St Michel, 15 km de la gare de Coutances (gare SNCF), 3,5km d'Agon -Coutainville

## PROGRAMME des réjouissances :

**Lundi 21 septembre : VOTRE REGION – BLAINVILLE.** *Arrivée à Blainville en fin d'après-midi.* Accueil par l'équipe du "Sénéquet". Apéritif de bienvenue puis dîner.



**Mardi 22 septembre : ASSEMBLEE GENERALE.** Matinée libre pour ceux qui sont arrivés la veille, accueil des nouveaux arrivants pour le repas du midi. *Déjeuner au Village Vacances.* Assemblée générale ou après midi libre pour ceux et celles qui ne participent pas à l'AG (Le village vacances se répartit au cœur des dunes sur un domaine de 13 hectares à 450 m de la plage). **Apéritif suivi d'un dîner gourmand.**



**Mercredi 23 septembre : LES PARCS À HUITRES- NORD DU COTENTIN.** **Visite commentée des parcs à Huîtres**, premier centre de production française. *Déjeuner au Village Vacances.* **Découverte guidée du Nord du Cotentin par Cherbourg.** Le phare de Goury. **Le Cap de la Hague**, terre austère qui s'avance dans la Manche, baignée par un redoutable passage. **Le Raz Blanchard. Le nez de Jobourg**, paysage sauvage avec en contre bas **la baie d'Ecalgrain.** En fin d'après-midi, **dégustation d'huîtres au village de vacances.** [160km](#)



**Jeudi 24 septembre : LES PLAGES DU DEBARQUEMENT – SAINTE MERE L'EGLISE.** **Découverte commentée de la plage du débarquement d'Utah Beach.** Utah Beach est l'appellation d'une des cinq plages du débarquement de Normandie. Plage la plus à l'ouest des zones du débarquement allié et la seule située sur la côte nord-est du Cotentin. **Passage devant la Batterie d'Azeville** : l'une des premières constructions du Mur de l'Atlantique en France. Elle fut édifée à partir de 1941. Son implantation marqua le début de la présence des Allemands sur le littoral manchois. Cette forteresse est aujourd'hui un musée qui permet de pénétrer dans 350 mètres de souterrains à la découverte de l'architecture des blockhaus. Retour par **Sainte Mère l'Église**, connue pour être l'une des premières communes de France libérées le 6 juin 1944 et également devenue célèbre de par le monde grâce à son parachutiste John Steele resté accroché à son clocher. **Visite commentée du Musée Airborne**, qui vous entraînera dans les combats auxquels ont participé les parachutistes américains des 82e et 101e divisions aéroportées qui sautèrent sur la Normandie lors de l'opération Neptune dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Au retour, **visite commentée d'une biscuiterie** : toute une gamme de biscuits fabriqués maison quotidiennement. *Déjeuner au restaurant en cours de journée.* [140km](#)





**Vendredi 25 septembre : CHATEAU DE PIROU – VILLEDIEU LES POELES.** Fin du séjour ou pour ceux qui ont choisi cette option :

**Visite commentée du Château de Pirou.** Implanté sur un site viking, le château de Pirou est une forteresse du 12e siècle. La très vieille légende des oies de Pirou, l'une des plus populaires du Cotentin, prétend rattacher l'origine de ce château aux invasions scandinaves. Un chevalier de Pirou participa à la conquête de l'Angleterre et reçut un domaine dans le Somerset où il fonda Stoke Pero. Suite aux sièges de la Guerre de Cent ans, le château fut restauré au 15e siècle puis au 17e siècle et enfin 18e siècle. *30km Déjeuner au village Vacances.* **Visite guidée de Villedieu-les-Poêles**, cité des chevaliers de malte, cité du cuivre et de la fabrication des cloches. Cette petite cité Normande, abrite depuis le Moyen-âge un centre renommé pour le travail du cuivre. Venus de Lorraine, les premiers fondeurs de cloches s'y installèrent au 16ème siècle. Ils exerçaient alors un métier itinérant. **Visite guidée de la fonderie des cloches :** La construction de l'atelier de Villedieu date de 1865. Entièrement conçu par Adolphe Havard, ingénieur polytechnicien, l'atelier a subi peu de transformation. On utilise encore le chemin de roulement en bois, pour déplacer des pièces pouvant peser plusieurs tonnes. L'airain est fondu dans un four réverbère à double voûte construit il y a plus d'un siècle. Les outils en cuivre caractéristiques de Villedieu sont toujours là et les ouvriers reproduisent les mêmes gestes que leurs aînés, appliquant un savoir-faire transmis par des générations de professionnels. *(Sans accompagnateur) 88km*



**Samedi 26 septembre :** *Départ après le petit-déjeuner.* Retour vers votre région.



**FICHE et CHEQUE (libellé à l'ordre de l'AAM) à RETOURNER à  
Marie-Claude Bigot – 4, rue des Ponts 28320 GAS  
Avant le 27 mars 2020**

Mme, M.....  
Adresse .....  
Mail..... @..... Téléphone : .....

Participe au séjour : **numéro 1**  **numéro 2**  **numéro 3**

Prends l'option d'arriver dès le lundi : **numéro 4**  si cette option est choisie, ajouter l'acompte correspondant.

Ci-joint un chèque d'acompte de :

Sera accompagné  
par.....

Souhaite une **chambre double** à un grand lit  à deux lits séparés   
Souhaite une **chambre seule**  mais peut partager une chambre double avec un autre participant

(Le nombre de chambres simples est limité, priorité est donnée aux chambres partagées)

Moyen de transport envisagé : Train  (Gare de Coutances à 15km). Voiture .